

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2016**

Convocation le 26 novembre 2016

L'an deux mille seize, le cinq décembre à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents: Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Roger Bourhoven, Élisabeth Bousquet, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Sylvia Goulding, Daniel Hobmaier et Fabrice Redoules

Étaient absents: Sylvia Jouanneau et Rémy Soullignac

Secrétaire de séance: Frédérique Boret.

SUIVI LONGITUDINAL 2017

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été préconisé par l'intervenant chargé des travaux de préservation des fresques Saint-André de réaliser un suivi longitudinal sur cinq ans afin d'en contrôler l'évolution. Monsieur Le Maire précise que 2017 sera la dernière année de suivi. Mi-mars, un rapport sera établi par Diane Henry Lormelle et sera facturé à hauteur de 1200€ HT. Il ajoute que depuis 5 ans, l'architecte, Gaëlle Duchène n'a facturé aucune de ses prestations, elle peut le faire pour cette dernière année et pourrait demander 15% du montant de l'intégralité des suivis.

Vu le coût des travaux pour l'année 2017 estimé à 1 150€ HT

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

- Subvention de l'État : 40% soit 460€ HT
- Subvention du Département : 20% soit 230€ HT
- Autofinancement : 40% soit 460€ HT

Vu le coût du rapport estimé à 1 200€ HT

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

- Subvention de l'État : 40% soit 480€ HT
- Subvention du Département : 20% soit 240€ HT
- Autofinancement : 40% soit 480€ HT

Vu le coût des honoraires de l'architecte estimé à 1 035€ HT (15% de 1150€ correspondant à 6 suivis)

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

- Subvention de l'État : 40% soit 414€ HT
- Subvention du Département : 20% soit 207€ HT
- Autofinancement : 40% soit 414€ HT

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de procéder au suivi longitudinal des fresques St André pour l'année 2017.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Les Arques, le 05 décembre 2016
Le Maire,
Jérôme Bonafous**